La Guérinière
ÎledeNoirmoutier

NOTE DE PRESENTATION BREVE ET SYNTHETIQUE DU BUDGET PRIMITIF 2017

L'article L2313-1 du Code Général des Collectivités Territoriales prévoit qu'une présentation brève et synthétique retraçant les informations financières essentielles doit être jointe au budget primitif afin de permettre aux citoyens d'en saisir les enjeux.

D'autre part, la loi NOTRE du 07 août 2015 crée, en son article 107, de nouvelles dispositions relatives à la transparence et la responsabilité financière des collectivités locales.

Cette note répond donc à cette obligation pour la commune. Elle sera, comme le budget primitif 2017, disponible sur le site internet de la ville.

Le Budget primitif retrace l'ensemble des dépenses et des recettes autorisées et prévues pour l'année 2017.
Il respecte les principes budgétaires: sincérité, annualité, unicité, spécialité et équilibre.

Le projet de budget 2017 a été bâti sur les bases du rapport d'orientation budgétaire présenté en réunion des finances le 28 mars 2017 et établi avec la volonté :
-De maîtriser les dépenses de fonctionnement sans dégrader le niveau et la qualité des services;
-De contenir la dette en limitant le recours à l'emprunt.

Ce budget intègre une diminution conséquente de la DGF 2017 ainsi qu'un maintien du FPIC (Fonds de Péréquation Intercommunal et Communal).

Il est présenté avec reprise des résultats de l'exercice 2016.

Budget Principal

- Section de fonctionnement :

La section de fonctionnement s'équilibre à 3.083.741€

- Les dépenses de fonctionnement:

Les dépenses réelles de fonctionnement du Budget Primitif 2017 s'élèvent à 2,19 M€ ; soit une diminution de 1.70% par rapport aux dépenses réelles prévues au Budget Primitif 2016.

Chapitre 011 : Les dépenses relatives au fonctionnement des services (charges à caractère général du chapitre 011) proposées s'élèvent à 667.800€.

Chapitre 012 : Les dépenses de personnel proposées s'élèvent à 890.000€.

Chapitre 014 : Les atténuations de produits proposées concernent le FNGIR (Fonds National de Garantie Individuelle de ressources : prélevé sur les ressources fiscales) et le FPIC (Fonds de péréquation des ressources communales et intercommunale) : 383.000€.

Chapitre 65 : Les autres charges de gestion courante proposées s'élèvent à 157.700€ et sont principalement composées :
*Des indemnités et frais des élus.
*Des subventions de fonctionnement versées.

Chapitre 66 : Les intérêts de la dette proposés s'élèvent 51.600 €

Chapitre 67 : Il concerne les charges exceptionnelles : d'éventuels Intérêts moratoires et pénalités sur marché, ainsi que des annulations de titres. C'est une sécurité budgétaire : 2.300€

Chapitre 68 : Il concerne les dotations aux provisions pour contentieux du camping et personnel: 65.000€

Chapitre 042 : Constitué des dotations aux amortissements (Subventions d'équipement du Sydev + Etudes), on retrouve le montant équivalent en recette d'investissement (Chap. 040), c'est une opération « d'ordre » :100.000€.

Chapitre 022 : Il concerne les dépenses imprévues de fonctionnement. C'est une sécurité budgétaire : 40.000€

Chapitre 023 : Il s'agit du virement de l'excédent de fonctionnement à la section d'investissement : 726.341€
On retrouve le montant équivalent en recette d'investissement (Chap. 021).

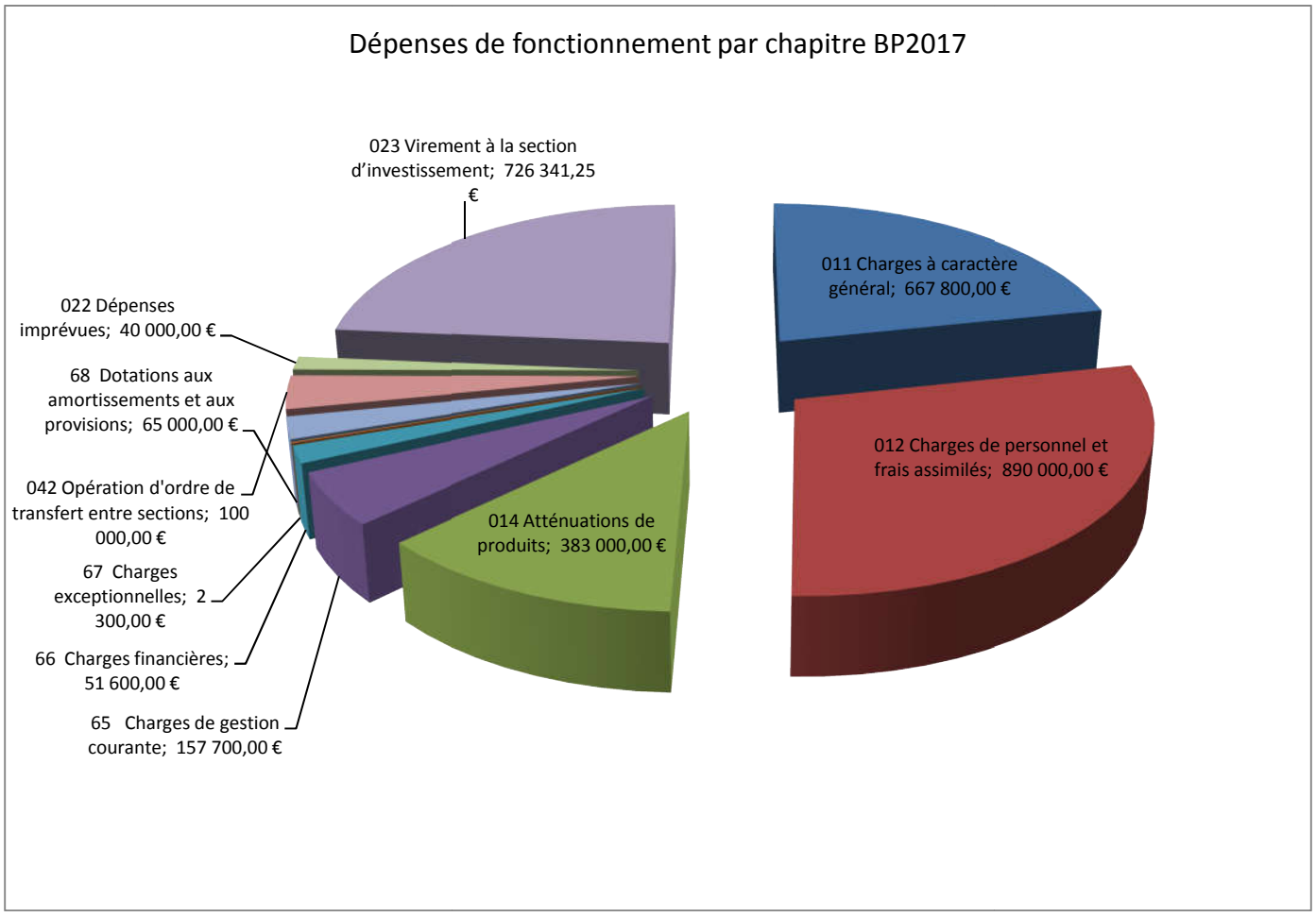

- <u>Les recettes de fonctionnement :</u>

Chapitre 70 : Les recettes relatives au fonctionnement des services sont budgétées à hauteur de 82.650 €

Chapitre 73 : Il s'agit des recettes correspondant aux contributions directes représentant la part la plus importante du total des recettes de fonctionnement (compensations de l'Etat comprises) :1.628.607 €.

Chapitre 74 : Le montant s'élève à 512.366€.

Il s'agit des diverses dotations de l'Etat notifiées le vendredi 07 avril 2017.

- ✓ Dans le cadre du redressement des finances publiques débuté en 2014, la dotation forfaitaire est réduite de 25.523€ en 2017 soit 8% de baisse par rapport à 2016 (Baisse de 54.706 € en 2016 soit 14,77% de baisse par rapport à 2015).

- ✓ La dotation de solidarité rurale qui a diminuée pour la première fois de 3.946 € en 2016 (soit -2,27% par rapport à 2015), est la plus touchée avec une baisse de 68.221€ en 2017, soit -40% par rapport à 2016 : la baisse concerne la fraction « bourg centre ».

- ✓ La dotation nationale de péréquation est réduite de 8.039€ en 2017.

  Ainsi, la baisse des dotations 2017 de l'Etat s'élève à 101K€, soit –18% par rapport à 2016.

Chapitre 75 : Constitué des revenus des immeubles (Loyers), de divers produits de gestion courante (Remboursement assurances ; aide emploi handicapé…), ainsi que du reversement prévisionnel de l'excédent du budget lotissement (179.000€): 235.000€

Chapitre 77: Il comprend les remboursements des sinistres par les assurances et autres recettes exceptionnelles : 3.500€.

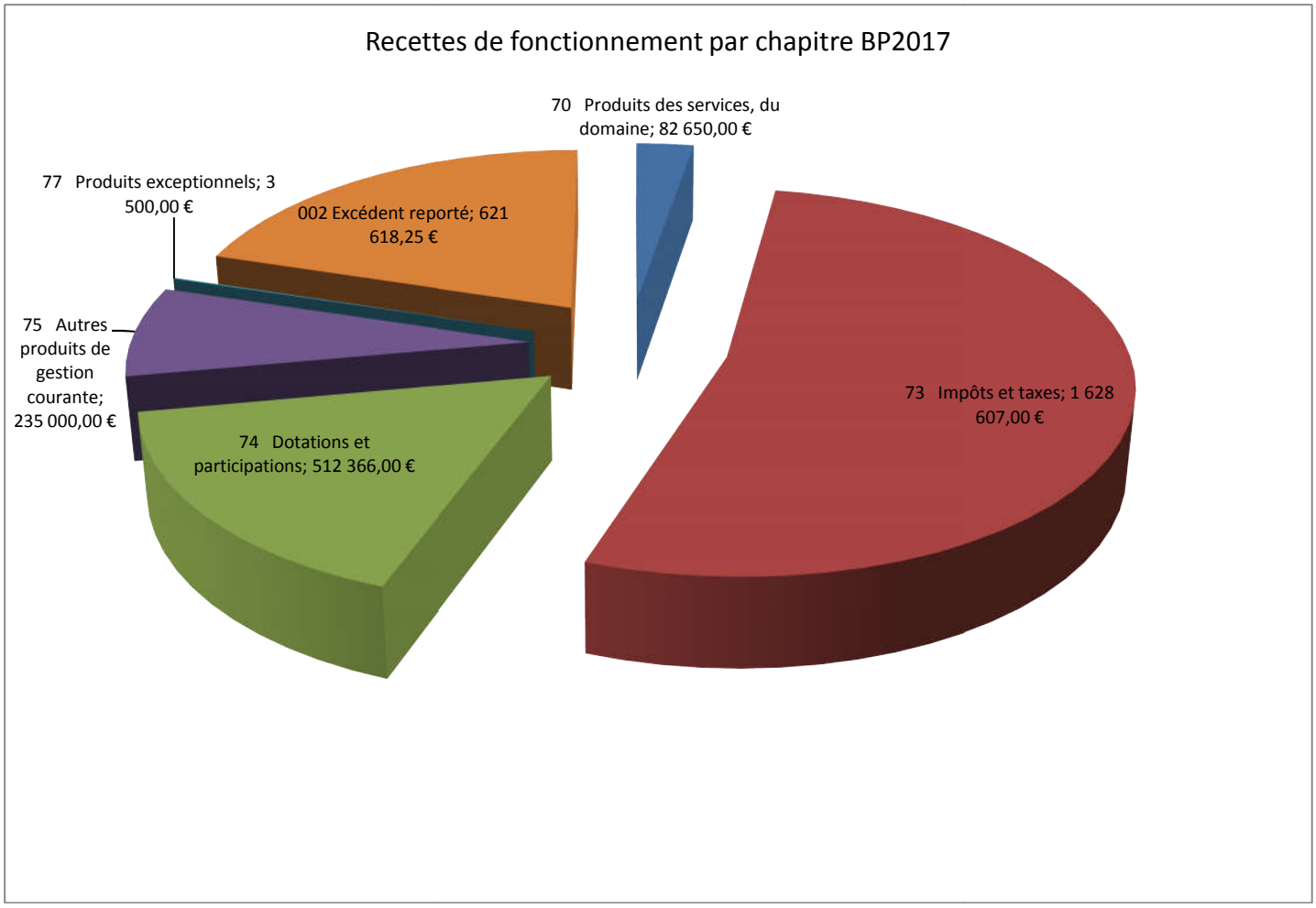

➢ Section d'investissement :

La section d'investissement s'équilibre à 2.509.100€

- Les dépenses d'investissement:

✓ **Opérations financières** : Constituées principalement du remboursement en capital de la dette, le montant voté est de 222.500€.

✓ **Les dépenses d'équipement** : votées par opération, elles concernent les projets et restes à réaliser présentés en réunion des finances.

✓ **Les restes à réaliser 2016 :** Correspondant aux crédits d'investissement reportés sur 2017 et utilisés pour poursuivre les travaux et actions entrepris en 2016, leurs montants s'élèvent à : **470.693.78€**

Opération	BP 2017
Voirie	313 775,45 €
Opérations non individualisées	15 622,26 €
Bâtiments Communaux	671 878,09 €
Mairie	10 486,42 €
Opérations financières (annexe du budget)	222 500,00 €
Salle des Sports	705 344,00 €
Ecole	18 800,00 €
Contrat Vendée Territoire	25 000,00 €
Bibliothèque	7 000,00 €
Matériels	48 000,00 €
Restes à réaliser	470 693,78 €
Total Dépenses Investissement	**2 509 100,00 €**

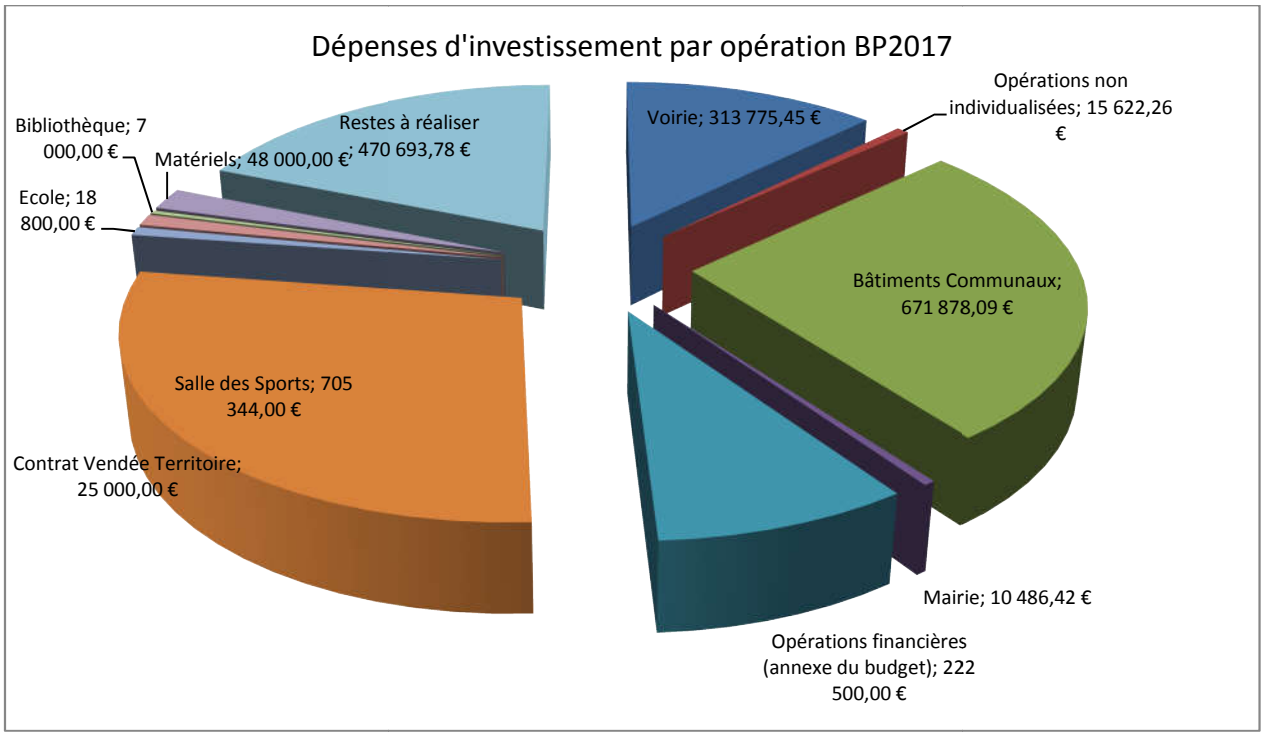

Les principaux projets de l'année 2017 (dépenses >10.000€, et hors restes à réaliser 2016) sont les suivants :

SALLE DE SPORTS / ACCUEIL PERISCOLAIRE	
✓ BP2017 BDC581 MARCHE TRAVAUX DE RENOVATION SALLE SPORTS 408K SOLDE 2017	408 000 €
✓ BP2017 BDC581 MARCHE TRAVAUX DE RENOVATION SALLE SPORTS ACOMPTES 2017 210K	210 000 €
✓ BP2017 P1 BDC608 MO 2017 SALLE SPORTS SOLDE MISSIONS 28K	28 000 €
✓ BP2017 BDC607 DEMOLITION ANCIENS ATELIERS 24K	24 000 €
✓ BP2016 BDC608 MO SALLE SPORTS MISSIONS PROJET 30K	30 000 €
✓ BP2017 P1 BDC581 RENO SALLE SPORTS SECU (FONDATIONS SPECIALES-TAXES-FRAIS) 15K	15 000 €
BATIMENTS	
✓ ACOMPTE ACQUISITION BON SECOURS PHASES 4-7 /9 173K TTC	173 000 €
✓ ACOMPTE ACQUISITION BON SECOURS PHASES1&2&3 /9 165K TTC	103 423 €
✓ SOLDE ACQUISITION BON SECOURS PHASE 8-9 /9 35k TTC	35 000 €
✓ AC01-SIGNATURE ACTE- ACQUISITION VEFA POLE MEDICAL BON SECOURS	34 474 €
✓ DIA Acquisition et frais (notaire+agence) du bâtiment « la Boucherie »	115 000 €
✓ Création Locatif 90k (ex SMAM)	90 000 €
✓ TRAVAUX DE RENOVATION THERMIQUE 5 LOGEMENTS TEMPORAIRES	72 000 €
✓ Création Logement dédié au Plan Communal de Sauvegarde (Etage Salicorne) 68K	68 000 €
✓ Création Logement d'urgence administrés (Etage Salicorne) 68K	68 000 €
VOIRIE	
✓ Complément d'aménagement de sécurité rue du Pré Brochet	22 000 €
✓ WX AMENAGTS SECU RUE PRE BROCHET ET MARGOT 20K	20 000 €
✓ PLUVIAL CANTINE + HAMEAU LOIRE	10 760 €
✓ SYDEV EFFACEMENT RESEAU RUE DES CAP HORNIERS ELEC+TEL 110.420	110 420 €
✓ SOLDE PLUVIAL RUE DES CAPS HORNIERS+MO 74K	74 000 €
✓ Travaux neufs éclairage public Rue des Cap'Horniers	18 000 €
✓ CONTENEURS 4 CASE PARKING PINSONNIERES	13 000 €
CONTRAT VENDEE TERRITOIRE	
✓ CCU EXPROPRIATION MAISON PEAULT + FRAIS 115.000€	115 000€
✓ Indemnité de réemploi expropriation maison Péault	11 500 €
MATERIELS	
✓ ACQUISITION D'UN TRACTEUR CHARGEUR AVEC REMORQUE	41 000 €
✓ ACQUISITION DE LA BENNE AGRICOLE RAYBAC 14T	10 680 €
✓ Utilitaire électrique (remplacement kangoo)	20 000 €
ECOLE	
✓ ACCESSIBILITE PROG.2017 ECOLE PUBLIQUE 4 PORTES	18 000 €
NON INDIVIDUALISE	
✓ PLU SOLDE	14 135 €

B Les recettes d'investissement:

Chapitre 040 : Constitué des amortissements (Subventions d'équipement du Sydev + Etudes), on retrouve le montant équivalent en dépense de fonctionnement (Chap. 042), c'est une opération « d'ordre » : 100.000€

Chapitre 10 : Les dotations, fonds divers et réserves proposées s'élèvent à 262.012€ et sont composés :
* du fonds de compensation de la TVA: cette part qui est liée aux investissements réalisés en 2016.
* de la taxe d'aménagement (ex TLE).

Chapitre 13 : Les subventions d'Investissement s'élèvent à 398.463€ et concernent principalement:

ETAT	
✓ DETR 2017 ACQUISITION MAISON PEAULT	38 000 €
✓ FSIL (fonds de soutien) TRAVAUX LOGEMENTS RENO THERMIQUE	147 800 €
✓ SOLDE DETR SALLE SPORTS	55 765 €
✓ ACOMPTE 30% DETR SALLE SPORTS	23 898 €
✓ DOTATION PARLEMENTAIRE SD SPORTS	10 000 €
REGION	
✓ PARTICIPATION BON SECOURS CONSTRUCTION POLE PARAMEDICAL	43 000 €
✓ SUBVENTION REGION FONDS RURALITE SD SPORTS	50 000 €
✓ SUBVENTION REGION PERF ENERGETIQUE SD SPORTS (DDE PAR LE SYDEV)	25 000 €
CONSEIL DEPARTEMENTAL	
✓ SUBVENTION RENO VESTIAIRES SD SPORTS	15 000 €

Chapitre 16 : L'emprunt d'équilibre s'élève à 423.601€.

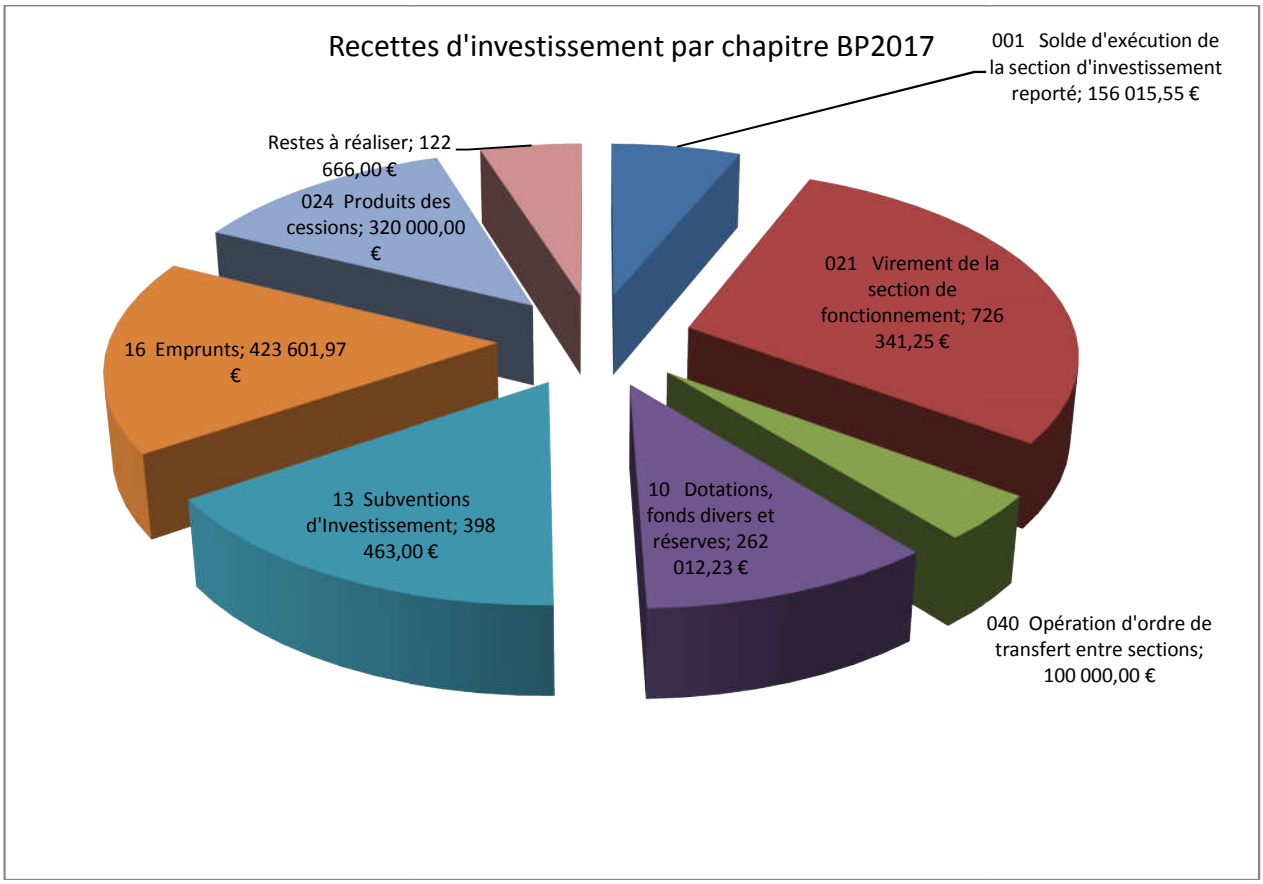

Budget annexe SPIC Camping Municipal de la Court

Ce budget s'équilibre à la somme de 435.000€ en section de fonctionnement, et de 293.000€ en section d'investissement.

- Section de fonctionnement :

  - Les dépenses de fonctionnement:

Chapitre 011 : Les dépenses relatives au fonctionnement des services (charges à caractère général du chapitre 011) s'élèvent à 171.834€.

Chapitre 012 : Les dépenses de personnel s'élèvent à 125.000 €.

Chapitre 65 : Les autres charges de gestion courante s'élèvent à 1.300€ et concernent les droits d'auteur et les remboursements clients.

Chapitre 66 : Il n'y a pas d'intérêts de la dette car pas d'emprunt souscrit. Le montant de 500€ est une sécurité sur le chapitre.

Chapitre 67 : Les charges exceptionnelles concernent d'éventuelles pénalités et amendes. C'est une sécurité budgétaire : 200€.

Chapitre 042 : Constitué des dotations aux amortissements (Obligatoire en M4, et concernant les immobilisations 2016), on retrouve le montant équivalent en recette d'investissement (Chap. 040), c'est une opération « d'ordre » : 4.803,13€.

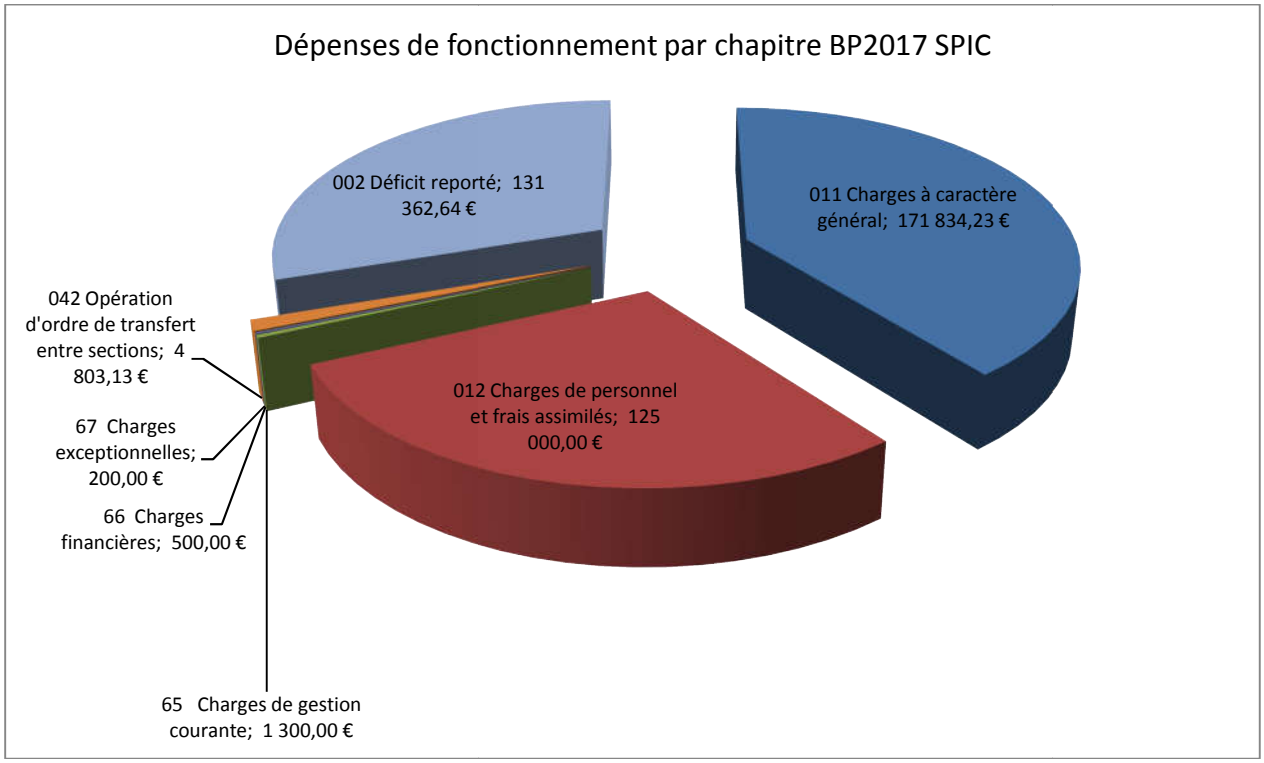

- Les recettes de fonctionnement:

Chapitre 70 : Les recettes relatives au fonctionnement des services sont estimées à 435.000 € (forfaits journaliers, aire de camping-cars, jetons…).

➢ Section d'investissement:

- Les dépenses d'investissement:

Chapitre 16 : Les emprunts et dettes assimilées incorporelles s'élèvent à 243.500 € et concernent la prévision de remboursement de la dotation initiale versée par le budget principal de la Commune en 2015.

Chapitre 20 : Les immobilisations incorporelles s'élèvent à 2.500 € et concernent :
* la licence informatique (eseason).

Chapitre 21 : Les immobilisations corporelles s'élèvent à 7.000€ et concernent :
* l'acquisition d'une tondeuse autoportée.

Chapitre 23 : Les immobilisations en cours sont estimées à 40.000€ et sont liées aux éventuels travaux d'assainissement.

- Les recettes d'investissement:

Chapitre 040 : Constitué des amortissements (Obligatoire en M4), on retrouve le montant équivalent en dépense de fonctionnement (Chap. 042), c'est une opération « d'ordre » :4.803,13€.

Budget annexe Lotissements

Ce budget s'équilibre à la somme de 808.505€ en section de fonctionnement, et de 483.505€ en section d'investissement.

➢ Section de fonctionnement :

- Les dépenses de fonctionnement:

Chapitre 011 : Les dépenses relatives aux charges à caractère général s'élèvent à 315.000€ HT et concernent :

Des acquisitions de terrains pour 275.000€.
Des travaux restant à réaliser (csps, viabilisation, maitrise d'œuvre, raccordements électriques…) pour 40.000€.

Chapitre 065 : Les dépenses relatives aux autres charges de gestion courante s'élèvent à 168.505€ HT et concernent le reversement de l'excédent au budget principal.

Chapitre 042 : Constitué des variations des stocks de terrains aménagés, il s'agit de la sortie des lots vendus (Montant=Ventes) on retrouve le montant équivalent en recettes d'investissement (325 K au Chap. 040), c'est une opération « d'ordre ».

- Les recettes de fonctionnement :

Chapitre 70 : Les recettes relatives aux ventes de terrains sont estimées à 325.000 € (TVA sur marge non incluse) et sont composées :

- ✓ DE LA VENTE DU LOT1 LES TAMARINS 365M2: 53.469€ HT
- ✓ DE LA VENTE DU LOT7 LES TAMARINS 310M2: 45.412€ HT
- ✓ DE LA VENTE DU LOT1 LA CANTINE 545M2: 123.551€ HT
- ✓ DE LA VENTE DU LOT2 LA CANTINE 457M2: 102.248€ HT

Chapitre 042 : Constat de la valeur des stocks suite aux acquisitions et travaux (Montant=Travaux+Terrains) on retrouve le montant équivalent en recette d'investissement (483k au Chap. 040), c'est une opération « d'ordre ».

➢ Section d'investissement :

- Les dépenses d'investissement:

Chapitre 040 : Constat de la valeur des stocks suite aux acquisitions et travaux, on retrouve le montant équivalent en recette de fonctionnement (Chap. 483K au 040), c'est une opération « d'ordre ».

- Les recettes d'investissement:

Chapitre 040 : Déstockage suite à la vente, on retrouve le montant équivalent en dépense de fonctionnement (325K au Chap. 040), c'est une opération « d'ordre ».